

en disant : « Nous fraillons de mort ces habitations du <i> crime, dont la royale magnificence *insultait à la misère* < du peuple et à la *simplicité* des mœurs républicaines... »

Le sang coula ensuite à flots ; deux commissions le versèrent à l'envi ; la guillotine resta en permanence sur la place des Terreaux, et ne cessait de fonctionner que lorsqu'il fallait aiguïser le couteau émoussé par un trop fréquent usage ; mais son activité parut encore trop lente... et on eut recours aux *exécutions en masse*, aux Brotteaux, où le sabre de la cavalerie acheva ceux que la mitraille avait épargnés ou seulement écharpés... (4).

(1) La mitraille n'ayant pas assez bien fait son office, neuf cents hommes de troupe de ligne furent placés à quatre pas de distance des Lyonnais et firent feu en même temps. Des cris horribles répondirent à cette décharge ; beaucoup des condamnés étaient morts sur le coup, mais un plus grand nombre n'étaient que blessés grièvement et demandaient instamment qu'on les achevât, ce que firent les dragons à coup de sabre et les soldats à coups de baïonnettes. *Morts et mourants* furent enterrés immédiatement dans une large fosse.

On n'enterrait plus les suppliciés au cimetière, il n'aurait pas suffi ; bientôt on eut recours au procédé plus expéditif de jeter les cadavres dans le Rhône... mais les eaux du fleuve en rejetèrent une quantité considérable et soulevèrent l'indignation et les plaintes des riverains.

Le lendemain de l'un de ces odieux massacres, un démagogue, *Achard*, écrivait à *Gravier* : « Frère et ami, encore des têtes, chaque jour des têtes tombent. *Quelles délices tu aurais goûtées* si tu eusses vu, avant-hier, cette *justice nationale* de 209 *scélérats*. *Quelle majesté, quel ton imposant ! tout édifiait. Quel ciment pour la République !!* » (*Hist. de Lyon*, Monfalcon, t. III, p. 189.)

Je dois ajouter ici un détail historique qui n'est pas connu. L'officier d'artillerie chargé de l'exécution des Lyonnais par la mitraille se nommait Vincent et était originaire de Belley (Ain). A l'heure de sa mort, qui fut précédée d'une affreuse agonie, il ne cessait de parler des hideuses exécutions auxquelles il s'était prêté, et son remords fut cruel. Il reçut les secours de la religion, mais